

LA QUEUE LEZ YVELINES

Actualités

N° 230 HIVER 2025



le dossier du mois

COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA RED BALL EXPRESS

SOMMAIRE

du *bulletin municipal*

MA MAIRIE

4 CONSEILS MUNICIPAUX

les principales dispositions

6 TARIFS

les finances

9 TRIBUNES

10 ÉTAT CIVIL

& un nouveau site internet

CADRE DE VIE

14 FIN DU CUIVRE

Fermeture du réseau téléphonique historique en 2026

15 BRÈVES

Vivre ensemble

DOSSIER

COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA RED BALL EXPRESS

13

VIE DU VILLAGE

20 SOCIAL

21 CCAS

22 ÇA S'EST PASSÉ ICI

23 À VENIR



Mairie ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h puis de 15h à 17h ; le jeudi de 10h à 12h ; le samedi de 9h à 11h30



Cœur d'Yvelines

Publication : Mairie de La Queue lez Yvelines - Directeur de publication : Laurent Louesdon - Coordinateur : Antonio Gonçalves - Réalisation : Céline Mareschal - Impression : Imprimerie L'Artésienne - Photos : freepik, Fan Photos, Mairie La Queue-lez-Yvelines, Unsplash, Pexels

AGENDA

JANVIER

samedi 25 - 19h

Vœux du maire et remise des prix du concours de traîneaux

- foyer de la Bonnette

Les voeux sont ouverts aux habitants sur inscription en appelant la mairie au 01 34 86 40 55

ou en envoyant un mail à mairie@la-queue-lez-yvelines.fr - Précisez le nombre de personnes svp.

MARS

samedi 22 - 9h30

Le Maire accueille les nouveaux habitants

- foyer de la Bonnette réservation en mairie

AVRIL

samedi 5 - 20h30

Théâtre - *Comédie par la compagnie de l'Esperluette*

- foyer de la Bonnette

Gratuit, participation au chapeau

dimanche 6 - 17h

Concert latino

- foyer de la Bonnette

Gratuit, participation au chapeau

MAI

vendredi 16 - 19h30

Apéro concert avec RéMila

- foyer de la Bonnette

gratuit

JUIN

dès le 14

Solstice d'été



* pour vous assurer de la tenue de l'événement, nous vous invitons à vérifier sur le site de la ville ou sur l'application Iliwap

ÉDITO

Chers Laqueutoises et Laqueutois

L'année 2024 s'est éclipsée. Année complexe dans bien des domaines, nombreux sont ceux, dont je fais partie, qui avec 2025, espèrent voir bien des situations évoluer positivement.

Pour notre village, 2024 a été dynamique.

Notre foyer de Loisirs de La Bonnette a montré toute sa diversité en ouvrant ses portes pour des spectacles, projections de films, don du sang, formations,... Notre place Paul Paillole qui accueille traditionnellement notre marché du samedi matin est aussi un espace où j'ai fait en sorte que des services itinérants puissent vous y être proposés. Ainsi des structures départementales comme le Bus Job Insertion et le Bus Santé y viennent maintenant de façon régulière et cette place a pu vibrer au son de plusieurs spectacles comme lors de la fête de la musique, de la fête du village ou de la commémoration des 80 ans de la Red Ball Express.

Des travaux d'entretien de la voirie et de sa signalétique ont également été réalisés (reprise de nids de poule avec la technique du Blow Patcher, rénovation d'une partie des enrobés rue nationale avec le concours du département, renforcement de la signalisation par feu clignotant rue Nationale et route de Galluis, installation de l'éclairage rue de la sablière...) ainsi que sur notre patrimoine avec la restauration du Monument aux Morts.

N'oublions pas tout le travail invisible et cependant essentiel pour le quotidien de notre village (rencontre des habitants, des commerçants, refonte de procédures, défense et présentation des particularités de notre village lors des visites de personnalités décisionnaires comme le sous-préfet, la députée, ...). Il y a également le travail d'élaboration des projets structurants pour notre commune dans les années à venir. Je les ai déjà évoqués plusieurs fois et vous trouverez dans ce bulletin la présentation et les ambitions pour chacun d'entre eux. Bien qu'une nouvelle étape soit franchie par leur finalisation, ces projets doivent encore recevoir l'accord d'une participation financière de la part de différentes institutions (département, région, Etat) sans laquelle rien ne sera possible compte tenu des contraintes et limites financières des communes.

Toutefois les incertitudes budgétaires et politiques que connaît notre pays et ses institutions depuis plusieurs mois font peser sur ces projets nombre de doutes quant à l'obtention de ces financements et donc de leur mise en œuvre.

2024 a aussi été marquée par de nombreuses dégradations de notre espace public ou incivilités



(tags, dépôts sauvages, dégradation du mobilier urbain, ...). Ces actes mobilisent le temps des agents communaux et génèrent des coûts élevés de remise en état.

Dans ce contexte d'instabilité générale où la situation du mois suivant est incertaine, je reste mobilisé et déterminé à ne pas laisser un fatalisme envahir mon action et s'installer dans le devenir de notre commune. C'est pourquoi le travail en 2025 continue et sera aussi soutenu même si des décisions et des réalisations doivent être reconsidérées quotidiennement, voire reportées et cela malgré la frustration qu'elles peuvent entraîner et le risque de permettre à un discours simplificateur et réducteur de voir le jour.

Le devenir de notre village et son bien vivre ensemble ne reposent pas nécessairement sur une révolution ou des nouveautés chaque année. Il faut aussi savoir assurer la stabilité et pérenniser l'acquis sans toutefois tomber dans l'immobilisme. L'avenir vous l'aurez bien compris se travaille chaque jour. Dans notre pays, les temps communaux sont des temps longs administrativement, financièrement et juridiquement. Les améliorations que nous souhaitons tous en tant qu'habitants ne peuvent pas toujours passer par des changements brutaux et/ou rapides. Il est souvent nécessaire d'y travailler pas à pas pour les obtenir.

Pour terminer, je souhaite remercier tous les habitants et commerçants qui ont égayé notre période des fêtes. En effet, j'ai eu le plaisir, comme vous tous j'en suis certain, de découvrir au fil des semaines de novembre et décembre de nombreuses maisons et commerces décorés et/ou illuminés.

Je vous adresse mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année en vous souhaitant qu'elle soit synonyme de santé, de bien-être, d'échanges et de partages chaleureux pour chacun d'entre vous et vos proches.

Laurent Louesdon
Maire





LES PRINCIPALES DISPOSITIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

Délibérations :

• N°2024/20 : approbation de l'investissement concernant l'acquisition de TNI à l'école élémentaire. Une subvention auprès de la DETR portant sur 40 % (maximum possible) des dépenses d'acquisition de TNI est demandée. Le coût total d'équipement est évalué à 12.159,96€ financé comme suit :

- subvention DETR : 4.050,32€
- mairie : 8100,64€

L'opération est approuvée à l'unanimité.

• N°2024/21 : approbation de l'opération concernant la rénovation de l'éclairage public route de Galluis et rues adjacentes (square des sables, rue des thuyas, rue des peupliers). Une subvention auprès de la DSIL portant sur 80 % (maximum possible) des dépenses (bureau d'études et réalisation) est demandée. Le coût total de l'opération est évalué à 752 745,60€ financé comme suit :

- subvention DSIL : 501 830,40€
- mairie : 125 457,60€

L'opération est approuvée par 17 voix et 1 abstention.

• N°2024/22 : approbation de l'opération et demande de subvention dans le cadre de la cérémonie des 80 ans de la Red Ball Express. Dans le cadre de la demande de labellisation

« Mission du 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire », la commune a la faculté de demander une subvention pour l'événement anniversaire de la Red Ball. Une subvention de 18.720€, soit 60 % des 31.200€ prévus est demandée. Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'opération et les modalités de financement.

• N°2024/23 : autorisation au maire pour lancer une mission d'accompagnement et de diagnostic territorial avec l'appui de l'ANCT dans le cadre de « Village d'Avenir ». Avec 15 autres communes des Yvelines, notre commune a reçu le label « Village d'avenir » en janvier 2024. A ce titre, elle peut bénéficier de l'accompagnement de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) dans la définition d'un diagnostic territorial permettant de formaliser un projet de territoire intégrant les orientations stratégiques nécessaires à son bon développement. Le label permet pour la commune de disposer de cet accompagnement et de la réalisation de ce type de document-cadre avec une prise en charge financière à 100% par l'Etat. Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à lancer une mission territoriale d'accompagnement et de diagnostic avec l'appui de l'ANCT.

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2024

Décision :

- Demande de subvention – Dans le cadre du Contrat d'aménagement régional le maire déposé une demande de subvention de 1.045.000€ auprès de la Région Ile-de-France ventillée ainsi :
 - 520.000€ pour l'aménagement du centre-bourg (sur un coût total de 1 709 992,07€) ;
 - 480.000€ pour la création d'une salle de sport et l'extension de l'école élémentaire (sur un coût total de 1 236 286,59 €) ;
 - 45.000€ au titre du bonus environnemental de l'aménagement du centre-bourg (sur un coût de 117 360 €).
- Demande de subvention. Dans le cadre Contrat Départemental Yvelines+ 2023-2025 le maire dépose une demande de subvention permettant de soutenir jusqu'à 40 % des opérations :
 - d'aménagement du centre-bourg (sur un coût total de 827 352,07 €) ;
 - de création d'une salle de sport et l'extension de l'école élémentaire (sur un coût total de 1 236 286,59 €).

Délibérations :

- N° 2024/24 : Ouverture par anticipation des crédits en investissement pour le budget 2025. Votée à l'unanimité.
- N°2024/25 : Tarifs du foyer de loisirs de la Bonnette – année 2025. Après avis de la commission des finances, Mme Connétable propose une réactualisation des tarifs (détail pages 7 et 8) qui sont approuvés par 17 voix et 1 abstention.
- N° 2024/26 : Tarifs communaux – année 2025. Les nouveaux tarifs sont approuvés par 17 voix et 1 abstention.
- N° 2024/27 : Convention concernant l'utilisation de la salle Jeanne d'Arc entre la commune et l'APEP pour l'année 2025. Cette convention est passée tous le ans pour permettre aux élèves de l'école élémentaire l'accès à une salle de sport et à la commune d'assurer l'accueil des manifestations comme le 11 novembre. La convention, votée à l'unanimité, est fixée à 3.300€.
- N° 2024/28 : Tarifs et redevance applicable pour l'exploitation du marché. L'augmentation de 3,52 % proposée par le concessionnaire est adoptée à l'unanimité.
- N° 2024/29 : Demande d'un fonds de concours auprès de la CCCY – Réhabilitation et travaux sur le patrimoine bâti. La demande de subvention

(4.912€) pour la rénovation du monument aux morts est adoptée à l'unanimité.

- N° 2024/30 : Demande d'un fonds de concours auprès de la CCCY – Transition énergétique. La demande de subvention (4.531€) pour le remplacement d'une cuve à fioul par une pompe à chaleur pour le local sis 15 rue Coty est adoptée à l'unanimité.
- N° 2024/31 : Protection sociale complémentaire 2024-2029 - convention de participation prévoyance. Votée à l'unanimité.
- N° 2024/32 : Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent CCCY. Votée à l'unanimité.
- N° 2024/33 : Adhésion groupement de commande. Afin de bénéficier d'économie d'échelle (mutualisation) et d'expertise dans un cahier des charges très technique, le conseil vote à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande du CIG Grande Couronne pour les assurances Cyber-Risques pour la période 2026-2029.
- N° 2024/34 : Avis concernant l'ouverture des magasins sur 12 dimanches travaillés pour les commerces de détail. Adopté par 17 voix pour et 1 contre.
- N° 2024/35 : Avis concernant le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés présenté par la CCCY pour l'exercice 2023. Adopté.
- N° 2024/36 : Approbation du rapport du SILY – 2023. Adopté à l'unanimité.
- N° 2024/37 : Concernant le rapport du SIAB sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif pour l'exercice 2023. Adopté à l'unanimité.
- N° 2024/38 : Avis concernant le plan de mobilité IDF. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 16 voix pour et 2 abstentions décide de donner un avis favorable au Plan des Mobilités en Ile de France.
- N°2023/36 : Nouveaux statuts de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines. Votés à l'unanimité.
- N°2023/37 : Approbation du rapport du SEY 78-2022. Adopté à l'unanimité.
- N°2023/38 : Approbation du rapport du SILY – 2022. Adopté à l'unanimité.
- N°2023/39 : Avis concernant le rapport du SIRYAE sur le prix et la qualité des services de l'eau potable pour l'exercice 2022. Adopté à l'unanimité.
- N°2023/40 : Adhésion au dispositif départemental de téléassistance. Votée à l'unanimité.

MA MAIRIE

LES FINANCES

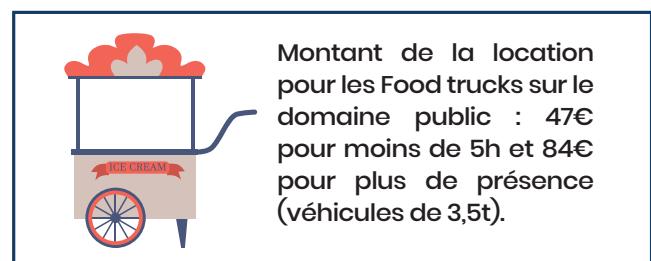
Les tarifs du foyer de la Bonnette, du cimetière et des droits de place ont été votés lors du conseil municipal du 5 décembre 2024 pour l'année 2025. La revalorisation des tarifs est de 2%.

Annie Connetable

LES TARIFS DES PARTICULIERS

À partir du 1^{er} janvier 2025

| Location foyer par jour | tarifs habitants remise de 50% | caution | tarifs horaires 4h minimum, 9h à 18h |
|---|-----------------------------------|--|---|
| Salle Rossignol | 622€ | 2550€ | 71€ |
| Salle Bergeronnette | 337€ | 1836€ | 25€ |
| Salle Rouge-Gorge | 189€ | 1020€ | 20€ |
| Salle Mésange | 97€ | 1020€ | 15€ |
| Salle Moineau | 138€ | 1020€ | 20€ |
| Cuisine | 133€ | 1020€ | Pour les habitants hors commune, une majoration de la grille tarifaire est appliquée (Tarifs habitants x2) |
| Location de vaisselle par tranche de 20 personnes | 23€ | Si plusieurs salles sont louées, les montants des cautions se cumulent | |
| Occupation de l'espace extérieur par mètre linéaire | 4€ | | |



Montant de la location pour les Food trucks sur le domaine public : 47€ pour moins de 5h et 84€ pour plus de présence (véhicules de 3,5t).

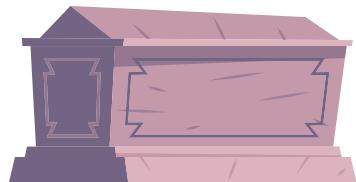
Tout occupation d'espace extérieur associé à l'évènement (hors stationnement visiteur), fera l'objet d'une facturation de 8 €/m linéaire. Ces installations doivent disposer d'une alimentation électrique autonome. Toute dégradation constatée fera l'objet d'une facturation pour remise en état (huile,...).

Le cimetière de la ville

| Caveau | |
|--------------------------------|-------|
| 15 ans, adulte 2m ² | 306€ |
| 30 ans, adulte 2m ² | 613€ |
| 50 ans, adulte 2m ² | 1018€ |

| Caveau provisoire |
|---------------------------|
| 15,30€/jour durant 1 mois |
| 92€/mois au-delà |

Abattement de 50% sur le tarif de concession pour les emplacements d'un mètre carré (enfants)



| Colombarium | |
|-------------|------|
| 6 ans | 441€ |
| 15 ans | 861€ |

| Cavurnes | |
|----------|------|
| 15 ans | 306€ |
| 30 ans | 613€ |

| Ouverture de portes | |
|---------------------|------|
| Taxes | 149€ |



Foyer de loisirs de la Bonnette

01 34 86 59 50

Pour la location, se renseigner
en mairie

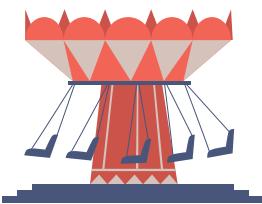
01 34 86 40 55

Occupation du domaine public

| | |
|------------------------------------|------|
| Véhicule -3t5 moins de 5 heures | 47€ |
| Véhicule 3t5 moins de 5 heures | 95€ |
| Véhicule -3t5 plus de 5 heures | 84€ |
| Véhicule 3t5 plus de 5 heures | 142€ |



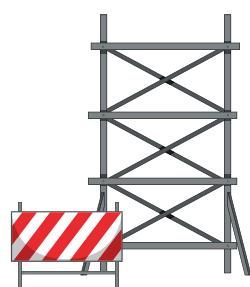
| | |
|-------------------|------|
| Baraques foraines | 90€ |
| Manèges | 171€ |
| Gros manèges | 400€ |



| | |
|---|-------|
| Exposants du vide-grenier avec 2 mètres linéaires minimum et autre occupa- tion du domaine public | 7€/ml |
|---|-------|



| | | |
|--|---|---------------------------------------|
| Bennes et véhicules de chantiers | Forfait journalier 2 places de stationnement/benne / 15 premiers jours | 19€ |
| | Forfait journalier 2 places de stationnement /benne/ au-delà des 15 premiers jours | 23€ |
| Échafaudage ou barrières de chantier | Par mètre linéaire/jour pour les 15 premiers jours | 2€/ml/j Forfait minimum de 20€ |
| | Par mètre linéaire/jour pour les 15 premiers jours jusqu'à un mois | 5€/ml/j Forfait minimum de 20€ |
| | Par mètre linéaire/jour au-delà d'un mois | 10€/ml/j Forfait minimum de 20€ |
| Place de stationnement pour déménagement ou emménagement | En zone UA - centre-ville rue nationale - École et rue C Lazard | 22€/place/j |
| | En zone Urbaine hors centre - ville | 18€/place/j |



LISTE MAJORITAIRE

VUE COMMUNE

La période des voeux, à juste titre consacrée à souhaiter le meilleur à nos proches, ne doit pas exclure une réflexion lucide sur le monde qui nous entoure. Depuis quelques années, on ressent une forme de morosité et d'inquiétude partagée. Dans ce climat anxiogène, nous pouvons néanmoins faire le constat que l'institution qui a encore la faveur des Français reste la commune. Elle incarne une dernière forme de stabilité, quand l'instabilité de la vie politique actuelle engendre de l'incertitude et une incapacité à se projeter, même à court terme.

Institution de proximité, la commune est pourtant soumise à des incertitudes sur sa capacité à perdurer, du fait notamment des moyens financiers dont elle dispose. La baisse constante des dotations de l'Etat, et la perte, ces dernières années, de ressources fiscales conséquentes, telles que taxe professionnelle et la taxe d'habitation, contraignent les communes à une quête croissante de subventions pour pouvoir assurer leur fonctionnement mais aussi investir. C'est un travail constant, qui demande un très fort engagement de la part des élus et un accroissement progressif des compétences du personnel communal.



Notre commune, pilotée depuis plusieurs mandats par des élus sans étiquette politique mais extrêmement soucieux de faire prévaloir l'intérêt général, a pu, malgré bien des vents contraires, concrétiser de nombreux projets et en a engagé d'autres, dont celui de la rénovation de notre Centre-village, et la création de nouveaux locaux scolaires, pour lesquels les soutiens financiers locaux ou nationaux sont en attente et sont tributaires des aléas politiques actuels. Mais, nous sommes confiants et continuons à défendre ces projets dans l'intérêt de tous les habitants.

Aussi, souhaitons-nous collectivement de tout mettre en œuvre pour maintenir la stabilité de notre commune, et notre souci partagé d'avancer ensemble.

Belle année 2025 !

LISTE MINORITAIRE

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE POUR UN VILLAGE PRÉSERVÉ

« Agir pour la commune : transparence et réalisations concrètes »

Chères Laqueutoises, chers Laqueutois,
En ce début d'année, nous vous adressons nos meilleurs
voeux de santé, de bonheur et de réussite.

2024 a été marquée par une gestion municipale qui laisse place à de nombreuses interrogations.

Une transparence toute relative reste une problématique majeure. Des projets structurants et essentiels, comme l'aménagement du centre-bourg et l'extension du groupe scolaire n'ont pas avancé de manière satisfaisante, faute de concertation et de décisions claires. Ces projets nécessitent une meilleure écoute des besoins des Laqueutoises et des Laqueutois. Le retard pris dans l'élaboration de ces projets rend leur financement hasardeux au vu du contexte des ressources budgétaires alors qu'il était possible encore sur la première



moitié de la mandature. Il est à craindre que leur sort soit identique à celui de la rénovation de l'Eclairage Public de la route de Grosrouvre et ses rues adjacentes.

Nous appelons globalement à un dialogue ouvert et à une gestion plus transparente, afin entre autres, que ces projets soient revus et enfin puissent être réalisés dans l'intérêt de tous.

Pour tout ce qui touche au quotidien, difficile également d'œuvrer pour la commune au vu du manque d'effectif des services techniques, sous-effectif qui perdure et s'amplifie, pour quelles raisons ?

L'heure de vérité de cette mandature inexorablement approche et il ne pourra être fait l'économie d'un bilan qui sera à comparer avec ce qu'il avait été annoncé lors de la dernière campagne électorale

Très respectueusement, vos élus d'EEVP.



ILS SONT ARRIVÉS

21.12.2023 Maëlle AB DER HALDEN

09.05.2024 Gabriel DE ALMEIDA

16.05.2024 Emma LEBRETON

07.07.2024 Rose CORZO NOËL

15.09.2024 Eden AUMERAND DELPY

21.10.2024 Andrea VENET

29.10.2024 Joyce BERLIOZ

06.11.2024 Pauline TASSEL

30.11.2024 Ellie GROLLEAU

06.12.2024 Sophie BASSAINA



ILS SE SONT UNIS

03.08.2024 Emmanuelle ROUSSEAU et Olivier NGUYEN

07.09.2024 Juliette CONCHE et Romain MAUDUIT

05.10.2024 Marguerite DU BARRY et DUBLEUMORTIER Nathalie

14.12.2024 Loïc MENDY et Middia MENDY

11.01.2025 Catherine BOURGARIT et Antonio GONCALVES



ILS NOUS ONT QUITTÉS

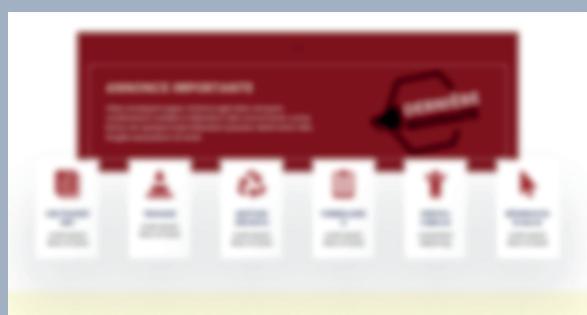
24.10.2024 Suzanne MAFFRE Veuve GAUCHER

UN TOUT NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis quelques mois nous travaillons sur la refonte du site internet de la mairie dans la continuité du style qui a déjà été mis en place sur les autres supports de communication.

Ce nouveau site plus moderne vous permettra de retrouver toutes les démarches mais aussi les actualités et diverses informations.

En voici un petit aperçu !



FERMETURE DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE HISTORIQUE EN 2026

Avec le déploiement très avancé de la fibre optique en France, l'Etat a pris la décision de fermer progressivement le réseau téléphonique historique. Tous les équipements de communication reposant sur le réseau cuivre tels que le téléphone (prise en T), l'ADSL, les systèmes d'alarme ou de téléassistance, devront migrer vers la fibre optique, un réseau mobile ou satellite, faute de quoi ils cesseront de fonctionner. **D'ici à fin 2026, cette fermeture affectera tous les habitants de notre commune.**

POURQUOI ANTICIPER DÈS MAINTENANT ?

Bien qu'il reste presque deux ans avant cette échéance, il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour entreprendre les démarches nécessaires. Un raccordement à la fibre peut s'avérer complexe ou coûteux, surtout en cas d'obstructions dans les fourreaux ou de travaux à réaliser à votre domicile.

Il est donc prudent de vérifier rapidement la faisabilité du passage d'un câble fibre entre la rue et votre domicile, ce que votre opérateur peut faire lors de votre souscription.

En cas de difficultés de raccordement :

- sur votre propriété privée : profitez de travaux futurs (réfection d'une allée, d'une terrasse, travaux d'assainissement ou de raccordement électrique) pour installer un fourreau permettant le passage de la fibre jusqu'à la limite de votre propriété.
- sur le domaine public : votre opérateur, en collaboration avec Yvelines Fibre, disposera du temps nécessaire pour identifier la cause du problème et trouver une solution adaptée.

Sachez que votre abonnement ADSL restera actif jusqu'à ce que le raccordement à la fibre soit pleinement effectif. La plupart du temps, les opérateurs vous installent gratuitement la fibre dans votre domicile (*cf contact*).



LE RÉSEAU YVELINES FIBRE DANS LA COMMUNE

A quelques exceptions en cours de résolution, la totalité des logements de notre commune est raccordable au réseau fibre qui a été déployé dans les rues. Actuellement, c'est 58% des foyers qui sont raccordés à la fibre. C'est mieux que la moyenne nationale mais il faut avoir en tête que l'objectif est de 100% à l'horizon de fin 2026 avant la fermeture du réseau cuivre pour les 42% de foyers restants.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site yvelinesfibre.fr.

Antonio Goncalves

CONTACT CLIENTS OPÉRATEUR

| | |
|------------------|------------------|
| Bouygues Télécom | 10 64 ↗ |
| Free | 32 44 ↗ |
| Orange | 39 00 ↗ |
| SFR | 10 23 ↗ |
| Nordnet | 34 20 ↗ |
| Coriolis Télécom | 09 69 32 10 40 ↗ |
| Ozone | 09 73 01 10 00 ↗ |

Si vous utilisez un service de téléassistance fourni par le département, sachez que celui-ci peut être migré vers la fibre optique.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Société VITARIS au 01 30 56 43 91 ou par email à teleassistance78@vitaris.fr.

VIVRE ENSEMBLE

« COUPEZ ! »

L'élagage de vos haies est obligatoire, qu'elles bordent le domaine public ou privé. S'agissant du domaine public, en cas de carence du propriétaire, l'élagage peut être confié à une entreprise aux frais de celui-ci. À privilégier en période de repos de la végétation...

De même, nous vous rappelons que, devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Vous devez entretenir la zone du trottoir jusqu'au caniveau. Dans un immeuble, c'est au syndic de copropriété de s'acquitter de cette mission.

« DU VÉLO AU TRAIN ! »

Île-de-France Mobilité vous signale la mise en service de stationnements vélo à la gare de Garancières-La-Queue (près du quai direction Paris) :

- 30 places en libre accès, en extérieur
- 30 places couvertes, fermées et sécurisées, sur abonnement. Le local dispose d'une station de gonflage et d'un kit de maintenance.

Si vous êtes déjà titulaire d'un abonnement Navigo annuel valide (Navigo, Navigo Senior, Imagine R scolaire, Imagine R étudiant), ce service est gratuit.

Pour les autres utilisateurs, les places couvertes sont aux tarifs suivants = journalier : 2€ ; mensuel : 10€ ; annuel : 30€

Attention, gratuit ou pas, pour bénéficier du local fermé, il faut dans tous les cas s'abonner.



« BEAUCOUP DE BRUIT NUIT BIEN ! »

Pour la quiétude de tous, merci de respecter les jours et les horaires fixés par arrêté préfectoral pour l'utilisation de vos tronçonneuses, tailles-haies, tondeuses et autres engins à forte nuisance sonore.

Vous pouvez bricoler ou jardiner à l'aide de ces engins les jours ouvrables entre 8h30 et 12h et entre 14h et 19h30, le samedi entre 9h et 12h et entre 15h et 19h et le dimanche ou un jour férié entre 10h et 12h.

Les professionnels ne sont pas en reste, avec des bruits interdits à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, avant 7h et après 20h en semaine, avant 8h le samedi et après 19h le dimanche et les jours fériés.

« PASSER LE BAC, C'EST TOUTE L'ANNÉE ! »

Triez ses déchets, ce n'est pas compliqué...

Bac marron : vos déchets verts... enlevés le mardi !

Bac jaune : vos emballages ménagers et papiers... enlevés le mercredi !

Bac vert : vos ordures ménagères... enlevées le mercredi !

Pour le confort de tous, merci de ne pas sortir vos conteneurs avant la veille au soir et les rentrer peu après le passage du camion.

Et pour le verre ?

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place Paul Paillole, au centre commercial Les Croix ou près des tennis à la Butte des Moulins.

La déchèterie de Garancières est ouverte, n'oubliez pas votre badge pour y accéder !

Pour en savoir plus : <http://www.sieed.fr/>

COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA RED BALL EXPRESS

DE L'IDÉE À LA RÉALISATION DU PROJET

Permettez-moi tout au long de cet article de vous faire vivre en quelques minutes de lecture une année de travail. Comme tout projet qui tient à cœur il a connu ses moments de doute, de joie, de partage pour enfin se concrétiser en un moment de fierté collective.

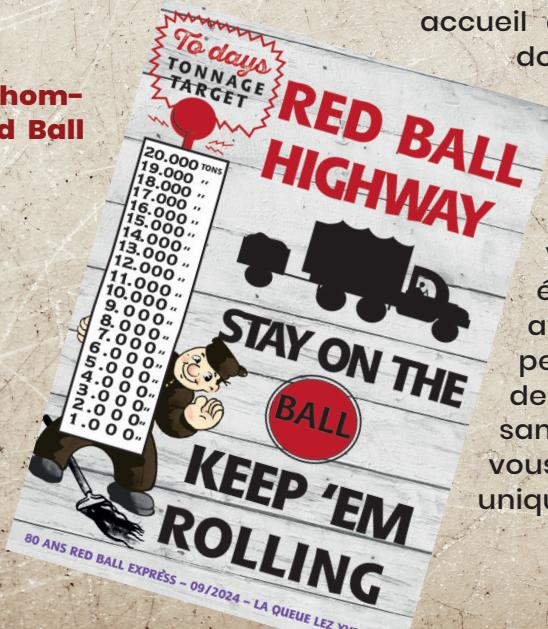
Remontons tout d'abord dans le temps.

2020 : l'association de l'AFCVM (Association Française des Collectionneurs de Véhicules Militaires) sollicite le nouveau Maire, Laurent Louesdon, pour déposer une gerbe sur le parvis de la mairie au pied de la plaque commémorative apposée à l'occasion de la célébration des 40 ans de la Red Ball Express. Dès ce moment, une idée s'immisce dans la tête de notre Maire : dans 4 ans, nous célébrerons les 80 ans de la Red Ball Express car l'histoire de notre village souvent méconnue mérite d'être mise en lumière.

Dès le départ, une question se pose : comment dans un petit village des Yvelines honorer dignement et avec le cœur tous ces hommes qui ont contribué si durement à notre liberté ?

C'est alors que la présence de nos 2 bornes commémoratives de la Red Ball Express font germer un projet fou : commémorer sous un angle méconnu de l'histoire mais pourtant si essentiel.

L'opération «rendons hommage à travers la Red Ball Express» est née !



Une première réunion durant l'été 2023 aboutit à une envie et un enthousiasme commun du Maire et de son équipe. Il faut maintenant aller vite car un tel événement nécessite beaucoup d'organisation, de temps et de bonne volonté. Une année ne sera pas de trop pour mener à bien toutes les étapes nécessaires.

Les différentes prises de contact commencent :

Tout d'abord les officiels à l'agenda si chargé mais dont la présence honorerait notre village (représentant de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, président du Sénat, députée des Yvelines Sud, représentants du département, maires des communes voisines,...) puis les représentants des forces de l'ordre et des pompiers ; les associations d'anciens combattants et de véhicules anciens ; les enseignants de notre village ; les commerçants ; les médias ; le conférencier... Il faut leur donner l'envie de rejoindre cette aventure.

Plusieurs appels à bénévoles sont lancés sur notre village car pour que le projet soit une réussite il faut un collectif. Une vingtaine de personnes de tout âge se manifeste auprès de la mairie. Le groupe des bonnes volontés, des « petites mains » si précieuses voit le jour. Une première réunion se tient à la mairie où chacun s'inscrit sur les missions de préparation et/ou de participation le jour J (décoration des salles ; tenue de stands ; distributions des cadeaux ; accueil du public ; ...). Chacun est libre de donner le temps qu'il peut et veut : ces quelques heures où parfois quelques jours ont fait toute la différence.

Les mois s'écoulent si vite...

Vos élus et agents communaux sont également sur tous les fronts : vous en avez sûrement croisé pinceau et pot de peinture à la main ; en train d'installer des fanions et guirlandes ou encore le samedi matin au niveau du marché pour vous inviter à venir à cet événement si unique.

DOSSIER

Il faut communiquer encore et toujours et par tous les moyens : avec vous habitants bien sûr mais également avec les différents médias ; écrire les articles explicatifs ainsi que le texte qui sera transcrit sur la plaque commémorative pour que les générations futures n'oublient jamais.

La dernière semaine de préparatifs arrive. Le mercredi les salles de la Bonnette se transforment grâce aux doigts de fée des bénévoles. Guirlandes, ballons, compositions florales uniques réalisées par une bénévole sont installés. Des heures de travail réalisées dans une ambiance festive et conviviale au gré des fous rire et des chants entonnés par certains. Des dizaines et des dizaines de sacs de jute sont remplis, soulevés et transportés pour servir de décoration à la Bonnette et en plein air à la Butte des Moulins.

Notre boulangerie rue Nationale vous propose ses bornes commémoratives en chocolat et nos commerçants décorent leurs devantures comme certains habitants leurs fenêtres et façades. La joie, l'impatience et un esprit de fête commencent à s'installer.

La pression n'en finit plus de monter. Et s'il y avait un couac et si vous habitants ne répondiez pas présents ?

LE JOUR SE LÈVE EN CE VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024. VOILÀ NOUS Y SOMMES ENFIN, UN PEU PLUS D'UN AN S'EST ÉCOULÉ.

La Bonnette : première conférence de la journée sur la Red Ball Express en présence de professeurs et de 300 élèves de terminale de notre lycée Jean Monnet. Le conférencier, homme passionné et passionnant égrène les faits historiques avec bonne humeur, humour et précision. Il s'en suit la conférence du soir où plus d'une centaine de personnes s'est rendue parfois après avoir fait plusieurs centaines de kilomètres tant le sujet les intriguait et les intéressait.

La Butte des Moulins : l'esplanade où va se dérouler le lendemain la cérémonie se transforme petit à petit. Installation des barnums, de l'estrade alors que la jardinerie Poullain métamorphose ces quelques mètres carrés en un jardin floral à ciel ouvert.

Petite anecdote des coulisses : il est environ 23h ; il fait nuit noire. Tout est

en place. Le silence règne seulement dérangé par la vie nocturne si intense des animaux.

Minuit ... que se passe-t-il ? Des sons de plus en plus forts résonnent. Les deux gardiens présents sur le site s'interrogent quand soudain un groupe de sangliers apparaît. Ouf, ils restent sur le côté de la route et passent leur chemin. Ils ne vont pas détruire tout le décor floral et retourner le sol. Plus de peur que de mal...

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Le marché s'anime peu à peu comme chaque samedi matin. Soudain des klaxons venus d'une autre époque retentissent. Les badauds s'étonnent, les enfants s'agitent, tous cherchent à comprendre. Alors surgissent tout au long de notre rue Nationale des véhicules militaires de la seconde guerre mondiale conduits par des passionnés en tenue d'époque. Les cris de joie des enfants répondent au bruit assourdissant des moteurs et des sirènes. Place Paul Paillole, les véhicules se posent et prennent la pose pour le plus grand plaisir de tous avant de repartir vers La Butte des Moulins.

La Butte des Moulins : 13h a sonné depuis un moment au clocher de notre église.

Nos bénévoles ont tout installé. Plusieurs gerbes de fleurs ont été livrées et installées près du lieu où sera dévoilée un peu plus tard la plaque commémorative.

Les premiers habitants arrivent à pied tranquillement sous un ciel qui se veut clément. Ils sont suivis par les officiels. De nombreux maires des communes voisines ont répondu présents ainsi que monsieur Michaël Turner Conseiller culturel de l'ambassade des Etats-Unis, monsieur Gérard Larcher, président du Sénat, madame Aurore Berger, députée des Yvelines et actuellement ministre délégué, madame Anne Cabrit, conseillère régionale IdF – présidente du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, monsieur Raphaël Nivoit et madame Pauline Winocour, conseillers départementaux et plusieurs représentants des médias locaux et régionaux.

C'est alors une cérémonie pleine de cœur et d'humanité qui nous est proposée.

Le temps semble suspendu tandis que les discours s'enchaînent (vous pourrez en découvrir ou redécouvrir quelques extraits un peu plus bas)



et que l'émotion gagne le public telle ces deux femmes américaines venues d'un village voisin profondément touchées par ce geste d'amitié franco-américaine. Ou encore cette famille de bikers passionnée par la Red Ball et venue spécialement de Bretagne après avoir lu un article dans la presse régionale annonçant cet événement.

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes font lecture de citations de personnalités en relation avec la liberté et la seconde guerre mondiale puis, monsieur le Maire commence son discours... une légère pause et soudain trois avions anciens surgissent dans le ciel et nous survolent comme pour saluer eux aussi nos valeureux combattants et honorer leur mémoire. Acte prémedité ou hasard, je vous laisse deviner.

Vient ensuite le moment d'inaugurer la plaque en présence du Maire et de l'Attaché culturel des Etats-Unis. Les gerbes et bouquets de fleurs prennent place au pied du pupitre et renforcent la solennité du moment.

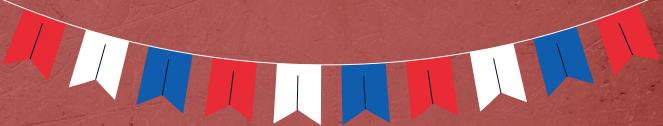
Puis la vie reprend son cours, ponctuée de rires, de photos, de discussions autour d'un café de l'amitié et rendez-vous est donné pour le spectacle de danse de l'après-midi place Paul Paillole et pour le pique-nique et le bal du soir.

16h place Paul Paillole, un groupe de danseuses amateurs nous offre un magnifique spectacle en tenue d'époque au milieu des véhicules militaires qui se terminera sous l'ovation de la centaine de personnes présentes.

Cette journée si intense se termine ; commence alors la soirée et la nuit placée sous le signe de la joie et de la musique. Environ 200 personnes viennent partager leur repas à La Bonnette et goûter à un véritable moment de convivialité avant d'être rejoints par une centaine d'autres pour chanter et danser jusqu'à 1h du matin.

La Queue Lez Yvelines venait de renouer avec tout ce qui fait l'esprit d'un bal populaire.

•
Alors merci à tous ceux qui ont contribué, soutenu et participé à cet événement. Grâce à vous tous, ce week-end aura marqué les esprits et l'histoire de notre village pour de très nombreuses années.



EXTRAITS DU DISCOURS DU MAIRE LAURENT LOUESDON

« Les plus beaux hommages sont souvent ceux qui viennent et sont faits avec le cœur à l'image de ces jeunes que nous venons d'écouter. Et le cœur c'est aussi notre village de La Queue Lez Yvelines auquel nous sommes tant attachés ainsi que les femmes et les hommes qui ont œuvré pour lui ou tout simplement qui ont choisi d'y vivre. »

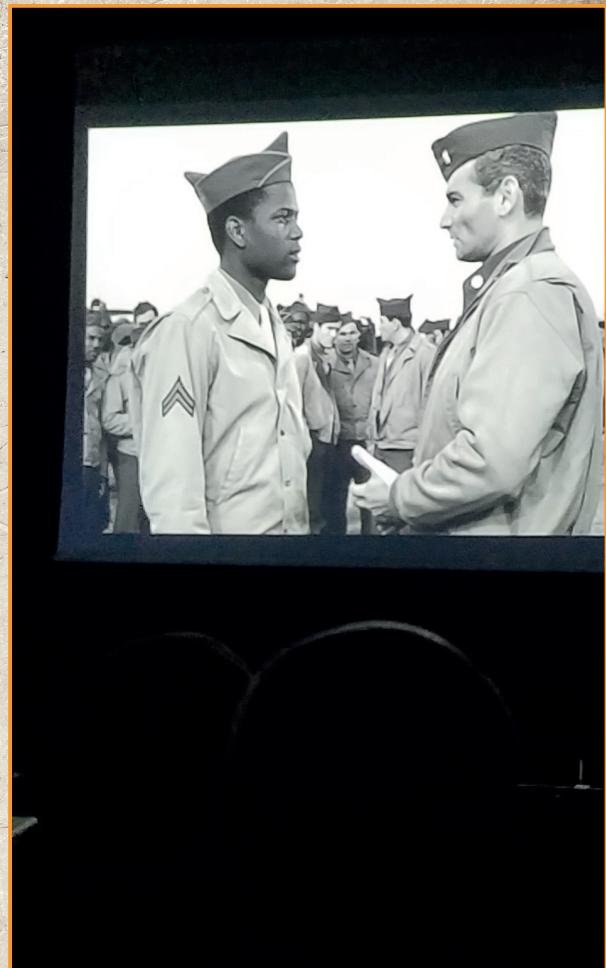
Notre histoire a rencontré la grande Histoire en 1944. Il y eut la Red Ball Express qui a traversé La Queue Lez Yvelines pendant plusieurs mois et qui nous réunit aujourd'hui mais ce n'est pas tout.

Aux chants américains, aux rires et aux peurs s'ajoutèrent plusieurs destins tragiques. Rue Nationale, celle de Monsieur C., tué par une bombe devant chez lui, de Monsieur B., abattu également devant chez lui par une troupe allemande ou encore route de Boissy, de Monsieur Jean Vanier, fusillé sur place par une brigade allemande pour avoir échangé un colis avec son frère.

A ces drames vécus par nos habitants et leurs proches et qui ont marqué notre histoire locale, il faut ajouter l'engagement sans faille et oh combien essentiel d'hommes d'exception. Et parmi eux, permettez-moi de citer le commandant Paul Paillole, chef de la sécurité militaire au sein des services spéciaux à Alger en 1944 qui fut le seul officier français à participer aux réunions préparatoires du débarquement en Normandie et à avoir pu pénétrer dans la War Room en mai 1944. Paul Paillole qui fut également, pour le bonheur et le développement de notre village, notre Maire pendant 18 ans.

Ces quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, illustrent à quel point notre village a une âme, une histoire et une vie commune depuis tant d'années. Cette âme, ce cœur dont je vous ai parlés il y a quelques instants nous a été transmis par nos ainés et c'est maintenant à nous de le transmettre. » (...)

DOSSIER







DISCOURS DE MICHAEL TURNER, CONSEILLER CULTUREL DE L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE EN FRANCE

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour commémorer un événement majeur : le 80ème anniversaire de la Red Ball Express. Ce réseau logistique, déployé dans l'urgence, a permis de ravitailler jour et nuit les forces alliées sur la ligne de front, jouant un rôle déterminant dans la libération de la France.

Derrière cette organisation impressionnante il y avait des hommes. Des jeunes soldats, pour la plupart Afro-Américains, souvent sans formation spécifique, qui ont conduit des camions, réparé des routes, affronté des terrains dangereux. Ils ont fait ce qu'il fallait, sans hésiter. Comme nous aimons le dire aux Etats-Unis : « They did the job. »

Ces hommes, ces héros de l'ombre, sont aujourd'hui âgés de plus de quatre-vingt-dix ans.

Leurs récits commencent à disparaître avec eux. C'est pourquoi il est plus que jamais essentiel de nous associer à ce devoir de mémoire. Car si les souvenirs s'estompent, le message de courage, de détermination et de solidarité qu'ils nous ont légué, doit lui, continuer à résonner.

La Red Ball Express incarne également quelque chose de plus grand : l'amitié indéfectible entre la France et les Etats-Unis. Ce lien unique, forgé sur les champs de bataille, est une amitié qui a résisté aux épreuves du temps et des conflits. Nous avons combattu côte à côte pour défendre les valeurs universelles de liberté et de démocratie. Cette solidarité, enracinée dans notre histoire commune, doit continuer d'inspirer nos actions aujourd'hui et demain.

Je tiens à exprimer ma gratitude à la commune de La Queue-lez-Yvelines et à ses habitants, qui veillent avec soin sur les bornes marquant le passage du Red Ball Express. Leur engagement à préserver cette mémoire vivante, et l'organisation de ce week-end riche en animations, témoignent d'un profond respect pour notre histoire commune.

L'amitié franco-américaine, symbolisée par des moments comme ceux-ci, ne se limite pas à un passé glorieux. Elle vit et se renforce à travers des gestes comme les vôtres, à travers cet engagement à ne jamais oublier.

Merci à tous pour votre dévouement et votre fidélité.
Vive la France.
Stay On the Ball – Keep 'Em Rolling !



EXTRAITS DU DISCOURS DE GÉRARD LARCHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT

Je suis très heureux de me trouver parmi vous aujourd’hui pour cette cérémonie en mémoire de la Red Ball Express qui marqua l’Histoire de votre commune et, Monsieur le Maire, ce moment, c’est le fruit de votre volonté que je veux saluer. (...)

Nous remémorer cet épisode, c'est nous replonger dans l'ampleur de cette prouesse logistique. Au paroxysme de son utilisation, pas moins de 5958 véhicules sillonnent simultanément cet axe stratégique. (...) Ces bornes commémoratives encore présentes dans cette commune sont le témoignage du rôle éminent que jouèrent nos alliés américains dans notre Libération. (...)

En juin 1944, la Red Ball Express s'éleva au rang de véritable « voie sacrée », faisant écho à la célèbre route qui assurait le ravitaillement de Verdun durant la Première Guerre mondiale. Souvenons-nous de ce flot ininterrompu de poids lourds, sillonnant les routes jour et nuit, telle une artère battante au cœur de l'effort de guerre allié.

Sans la Red Ball Express, la victoire n'aurait pas été possible !

Au-delà de son rôle militaire, la Red Ball Express fut le théâtre d'une autre bataille pour la liberté. Ce convoi, assuré essentiellement par des soldats afro-américains, contribua de manière significative à la lutte contre la ségrégation. Leur sacrifice, trop souvent méconnu des Français, mérite notre reconnaissance. Il est de notre devoir de perpétuer leur mémoire et de saluer leur courage indomptable. Elle est encore présente dans la mémoire collective. Mais cette mémoire est en train de disparaître.

Et c'est à nous que revient de faire mémoire.

La mémoire, c'est notre bien commun, c'est ce qui nous unit. Le devoir de mémoire repose sur chacun, la transmission est le fait de tous. La mémoire est notre patrimoine commun, le ciment qui consolide notre cohésion nationale et nous en avons besoin. (...)

La Red Ball Express symbolisait la connexion profonde entre l'effort héroïque de quelques-uns et l'aspiration à la liberté de tous, unissant dans un même dessein : la libération de la France et de l'Europe. (...) Cette route fut celle de la

victoire ! Cette route fut celle de la Libération de votre commune qui connut nombre de souffrances ! Et comment ne pas évoquer ici la mémoire de Christian Lazard, conseiller général de ce canton, qui fut victime d'une rafle et finit en martyr à Auschwitz.

Ayons aussi une pensée pour Paul Paillole, qui fut maire de cette commune, et officier des services spéciaux de renseignements pendant la guerre, et participa à la préparation du débarquement en Normandie. (...)

Que cette cérémonie soit, pour vous toutes et vous tous ici présents, un formidable signe d'espoir en ce temps où nous voyons les haines, le racisme, l'antisémitisme resurgir. (...)

En Français. En Européens. En femmes et hommes libres, ici à La Queue-lez-Yvelines, c'est tout le sens de cette cérémonie : honorer notre passé en bâtissant un avenir à la hauteur des sacrifices consentis par nos aînés.

Vive les Etats-Unis d'Amérique ! Vive la République ! Vive la France !

LE BUS SANTE PREVENTION, UN CABINET MEDICAL MOBILE

Ce dispositif, développé par le Département des Yvelines, en lien avec les professionnels de santé, permet d'offrir une réponse innovante en matière de santé, au plus près des habitants. Le Bus Santé Prévention propose des consultations sur :

- le dépistage de maladies,
- la participation à des actions de prévention (addiction, nutrition, violences intra-familiales) ou de santé publique (octobre rose, journée du diabète, prévention AVC, cancer colorectal...),
- l'obtention d'informations des partenaires sur différentes thématiques : diabète, grossesse, handicap...

Le Bus Santé est accessible à tous, avec ou sans rendez-vous. Il est présent à La Queue-lez-Yvelines, un vendredi sur deux, chaque mois, place Paul Paillole. Pour en savoir plus sur ses jours de passage, vous pouvez appeler le 01-30-83-61-00, ou le secrétariat du CCAS et également consulter la messagerie Illiwap de la Mairie.

Josette Wetz



PARTENARIAT ENTRE LE CCAS ET LA BARBACANE

La Barbacane a souhaité mettre en place un partenariat avec le CCAS afin de proposer des tarifs partenaires sur certains spectacles ayant lieu à La Barbacane (Beynes). Quatre spectacles ont été choisis et sur lesquels il est possible d'obtenir 10 places à tarifs préférentiels pour chacun de ces spectacles. Trois semaines avant la date du spectacle, le CCAS transmettra à La Barbacane les noms des personnes inscrites qui auront réglé leur place auprès du CCAS. Ce dernier payera directement La Barbacane.

Le CCAS a retenu les 4 spectacles suivants :

- Samedi 8 mars, 20h45 : « *De bonnes raisons : deux acrobates philosophent joyeusement sur leur rapport au risque* » ;
- Samedi 15 mars, 20h45 : « *Les grands maîtres du classique - Orchestre national d'Île de France* » ;
- Samedi 22 mars, 20h45 : « *Anna Carla Maza – Musique cubaine et jazz et sonorités de l'Amérique du Sud* » ;
- Vendredi 4 avril, 20h45 : « *Personne n'est ensemble, sauf moi – Aldric, Oussama, Clarisse et Léa sortent tout juste de l'adolescence avec pour point commun un handicap dit invisible* ».



Josette Wetz

Si vous avez des questions,
besoin d'un renseignement ou d'un rendez-vous,
n'hésitez pas à contacter le service social
de la mairie au 0134 86 45 31.

Pour permettre aux Laqueutois d'obtenir ces tarifs préférentiels,
le CCAS ne retiendra que le critère du quotient familial.



LE PÉRE-NOËL RÉGALE TOUT LE MONDE !

La distribution des colis, au mois de décembre par les membres du CCAS, fut un moment convivial et de partage.

Des boissons et des pâtisseries ont permis de réunir des amis ou de permettre à de nouveaux Laqueutois de rencontrer d'autres habitants ainsi que le maire et des élus.

LA SORTIE DES AÎNÉS

Lors de la sortie en Touraine du 3 octobre 2024, nous avons visité l'atelier d'un souffleur de verre qui a fabriqué un vase pour le groupe.

Puis nous sommes allés à la réserve Beaumarchais où nous avons pris un petit train pour visiter le parc animalier d'Autrèche pour la grande joie de tous.

Après un déjeuner dans le restaurant de la réserve et quelques achats, nous sommes allés visiter une champignonnière dans une ancienne carrière de tuffeau (pierre de construction de Touraine). Le groupe est reparti pour La Queue-lez-Yvelines après une journée bien remplie de souvenirs.

Martine Puyguiraud



VIE DU VILLAGE

ÇA S'EST PASSÉ ICI



SEPTEMBRE

Après la ferveur des Jeux Olympiques et Paralympiques le **forum** a permis de découvrir de nouvelles associations ainsi que celles déjà implantées dans notre commune.

La Red Ball Express – voir article p.13



NOVEMBRE

Exposition de Fan Photos

Les membres de cette association qui ont aussi photographié la commémoration de la Red Ball Express nous ont encore montré la qualité et la variété de leurs œuvres.

L'Armistice du 11 novembre

Première cérémonie devant le monument aux morts nouvellement restauré.

Salon d'art actuel et singulier Les I Réels et ses artistes venus de la France entière pour nous étonner.

Match d'improvisation théâtrale

Après le succès de la première édition, le retour et la revanche des Traits d'Union de Paris contre Les Alchimistes de Plaisir a tenu toutes ses promesses.



DÉCEMBRE

Place aux festivités de Noël avec de nouvelles illuminations et le retour du bonhomme de neige pour nous saluer au rond-point de la Poste !

Le Solstice d'hiver avec sa projection, son spectacle de marionnettes, le goûter et la venue du Père Noël s'est terminé tout en lumières et en magie avec le conte musical pyrotechnique.

Le thème du **concours** était **Le traîneau du Père Noël**. Vous avez pu les voir dans les vitrines de certains commerçants et en mairie.



UNE ANNÉE CULTURELLE EN PERSPECTIVE

JANVIER

Samedi 25 à 19h, au foyer de la Bonnette

Vœux du maire et remise des prix du concours de traîneaux

Les voeux sont ouverts aux habitants sur inscription

En appelant la mairie au 01 34 86 40 55 ou en envoyant un mail à mairie@la-queue-lez-yvelines.fr

Précisez le nombre de personnes svp

MARS

Samedi 22 à 9h30, au foyer de la Bonnette

Le Maire accueille les nouveaux habitants
réservation en mairie

AVRIL

Samedi 5 à 20h30, au foyer de la Bonnette

Théâtre - Comédie par la compagnie de l'espérluette

La compagnie présente *Toqué avant d'entrer* une comédie de François Scharre.

Depuis son expulsion du domicile conjugal, Hervé cherche à se loger. Il trouve une colocation idéale mais il est obligé d'inventer un TOC pour vivre avec d'autres « toqués ». S'ensuivent de drôles de situations...

Gratuit, participation au chapeau.



Dimanche 6 à 17h, au foyer de la Bonnette

L'ensemble KALEIDOS réunit des musiciens d'origines et de formations différentes (classique, jazz, folk...). Ils interprètent des musiques traditionnelles et des créations contemporaines inspirées de rythmes populaires d'Amérique Latine. Gratuit au chapeau.

MAI

Vendredi 16 à 19h30, en extérieur ou au foyer de la Bonnette, information à venir

Apéro concert avec RéMila

Délicieux rendez-vous musical à partager entre amis ou en famille. Venez découvrir une jeune artiste et déguster des produits locaux.

Gratuit



JUIN

**Dès le 14 juin,
Solstice d'été**



D'autres événements sont à venir ainsi que des nouveautés. Vous en serez informés via les flashes et nos autres supports

2025

MEILLEURS VŒUX



Laurent Louesdon, Maire,
et le Conseil Municipal
de La Queue lez Yvelines

Vous adressent leurs meilleurs
vœux de bonheur,
de santé et de sérénité
pour la nouvelle année.